



VOLCANS ET FORETS DE LA MONTAGNE PELEE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

SEMINAIRE TRAME VERTE ET BLEUE

Céline COISY

Chargée de projet Patrimoine mondial Unesco

SÉMINAIRE & ATELIER :
QUELLE TRAME VERTE
ET BLEUE DANS
LES DOCUMENTS
D'URBANISME ?

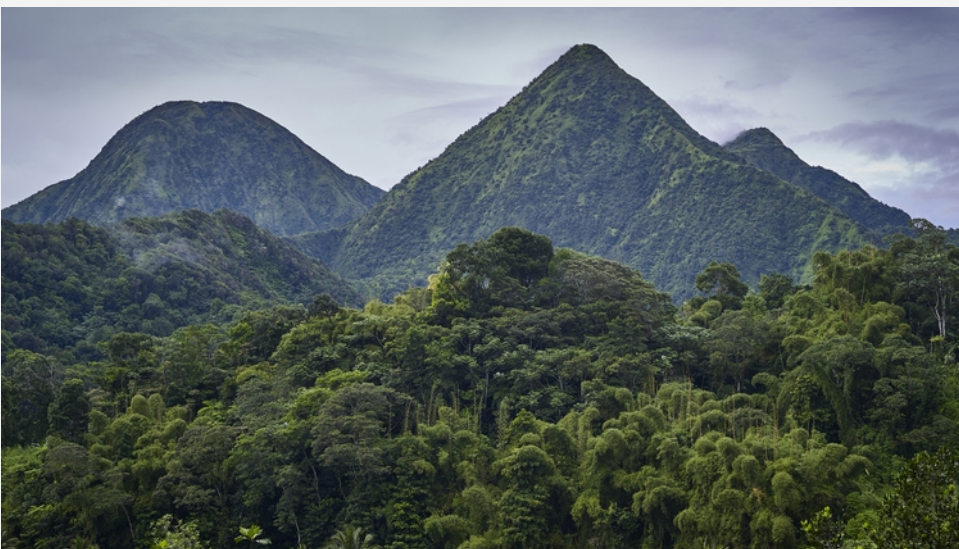
DEAL MARTINIQUE



PRESENTATION GENERALE DU BIEN



MONTAGNE PELÉE ET PITON MONT CONIL



PITONS DU CARBET ET MORNE JACOB

Bien : 15 056 Ha
Zone tampon : 28 636 Ha
Superficie totale : 43 692 Ha
Nombre de communes : 19

- 80 % forêts publiques

- 80 % protégées

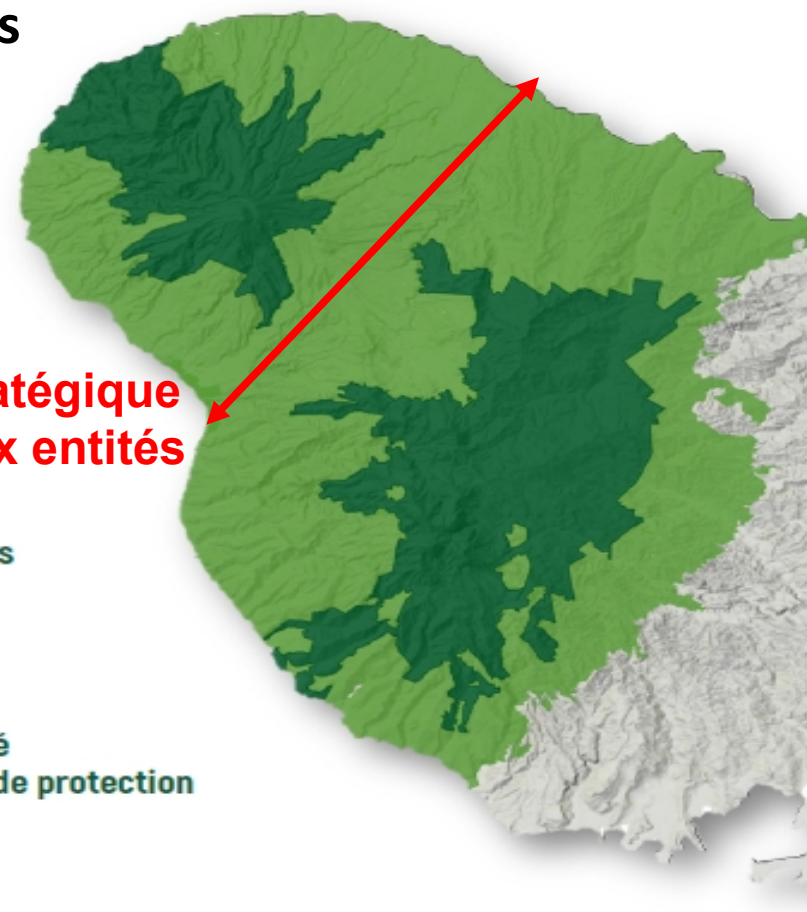
Une zone stratégique
entre les deux entités

BIEN

VUE, intégrité,
protections fortes

ZONE
TAMPON

Assurer l'intégrité
et engagements de protection
et gestion



VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

2 CRITERES

- Critère viii de géologie :

« Être des **exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre**, y compris le témoignage de la vie, **de processus géologiques en cours** dans le développement des formes terrestres ou **d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification** »

- Critère x de biodiversité :

« Contenir les **habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique**, y compris ceux où survivent des espèces **menacées** ayant une **valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation** »

Critère viii :

Un volcanisme spécifique à valeur d'exemplarité

- > Un volcanisme péleén très spécifique
- > Eruptions à dôme de lave et explosions violentes latérales
- > Apport à la recherche scientifique



Critère viii :

Nuée ardente du 8 mai 1902

- > 7 explosions successives
- > Aiguille de 350 m
- > Type péleén
- > 30 000 morts



Critère viii :

Les Pitons du Nord

- > 7 dômes aux formes extrêmement érigées
- > Phénomène géologique rare
- > Déstabilisation des flancs
- > Grande viscosité des magmas
- > Apport à la recherche scientifique



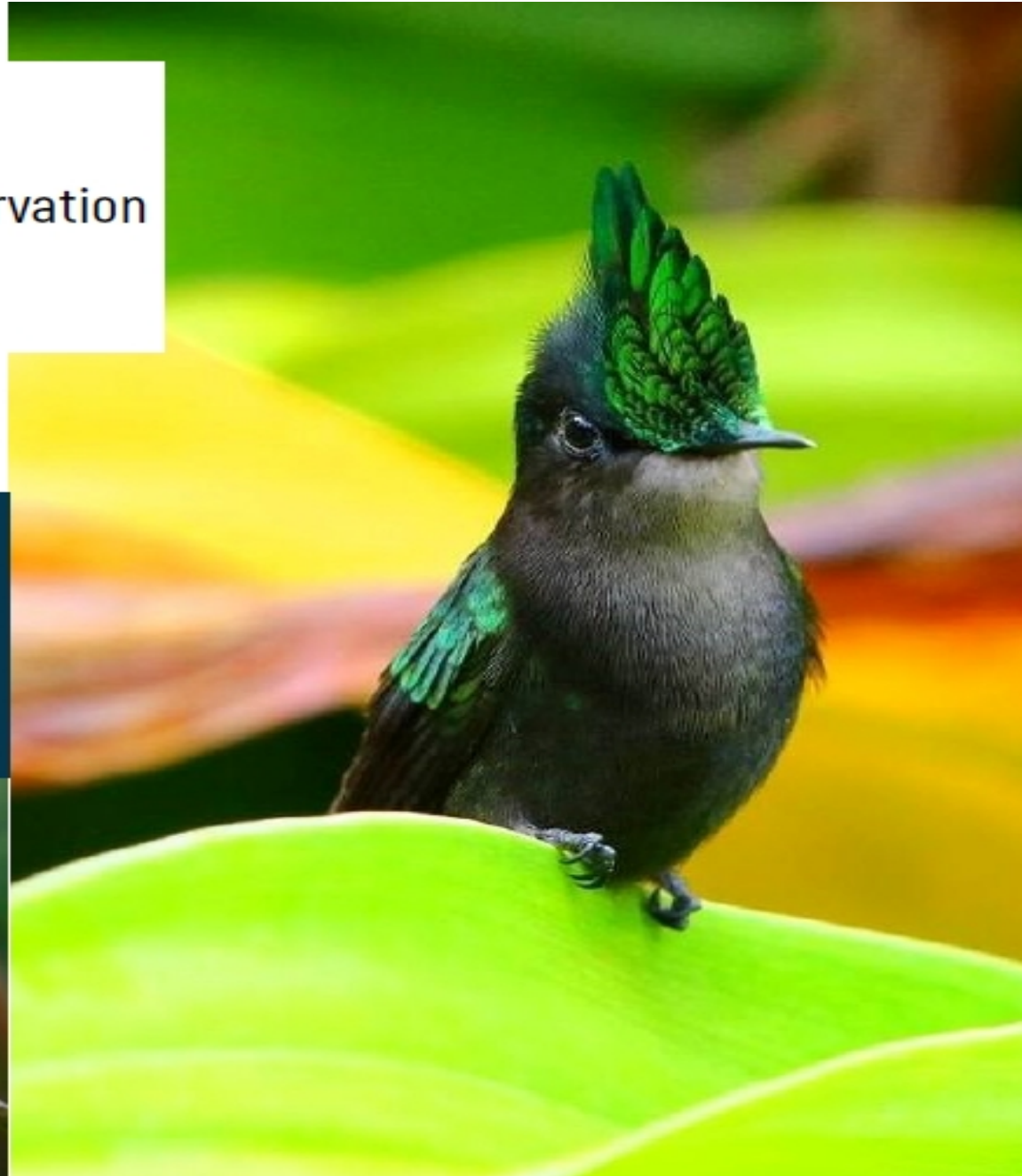
Critère x :

Le bien abrite...

Habitats représentatifs importants pour la conservation in situ

> **se situe dans les grandes régions prioritaires pour la conservation de la biodiversité**

Hotspot de biodiversité
Liste global 200
Endemic bird area (EBA)
Aires protégées les plus irremplaçables
2 Key biodiversity areas (KBA)



Critère x :

> **Le bien intègre des continuums écologiques dans un excellent état de conservation**



Critère x :

Le bien est...

l'un des plus diversifiés et représentatifs de son type

> **Contient l'ensemble des forêts typiques des îles montagneuses des Petites Antilles**



**FORÊT SEMPERVIRENTE
SAISONNIÈRE TROPICALE**



FORÊT OMBROPHILE TROPICALE



**FOURRÉ DISCONTINU
BAS ET FORMATIONS HERBACÉES**

Critère x :

Le bien...

- > présente une diversité botanique et les niveaux d'endémisme en plantes vasculaires les plus élevés des Petites Antilles

- > 1058 PLANTES VASCULAIRES AUTOCHTONES
- > 33 ESPÈCES ENDÉMIQUES STRICTES
- > 171 SPERMATOPHYTES ENDÉMIQUES DES PETITES ANTILLES

176



EPIDENDRUM CYPARISII,
ENDÉMIQUE STRICTE



LOBELIA CONGLOBATA,
ENDÉMIQUE STRICTE



MYRCIA MARTINICENSIS,
ENDÉMIQUE STRICTE



TALAUMA DODECAPETALA,
ENDÉMIQUE DES PETITES ANTILLES

Critère x :

- **Le bien abrite plus d'un tiers des espèces de spermatophytes endémiques strictes d'une île au sein de l'arc des Petites Antilles ;**
- **Le bien abrite près de 90 % des espèces de spermatophytes endémiques des Petites Antilles ;**
- **Le bien abrite la majorité des espèces arborées des Petites Antilles.**

Le bien porte une responsabilité importante dans la conservation de la flore des Petites Antilles.

Critère x :

Le bien...

- > abrite des espèces floristiques et faunistiques à forte valeur patrimoniale et irremplaçables à l'échelle mondiale

FLORE

1058 plantes vasculaires autochtones

33 espèces endémiques strictes
dont 8 espèces menacées inscrites
sur la LR régionale *

176 spermatophytes endémiques
des Petites Antilles



CYBIANTHUS DUSSII
ENDÉMIQUE STRICTE



SCIODAPHYLLUM URBANIANUM
ENDÉMIQUE STRICTE



AECHMEA SERRATA,
ENDÉMIQUE STRICTE

Critère x :

Le bien...

- > **Abrite des espèces floristiques et faunistiques à forte valeur patrimoniale et irremplaçables à l'échelle mondiale**

FAUNE

- 19 espèces irremplaçables**
- + 50 espèces d'oiseaux sédentaires dont 1 endémique stricte (ES)**
- 11 Chauves-souris dont 1 ES**
- 22 Amphibiens et reptiles dont 3 ES**
- 41 Mollusques continentaux dont 17 ES**
- 54 Arachnides dont 17 ES**
- 49 Insectes endémiques strictes**



IGUANE DES PETITES ANTILLES,
ENDÉMIQUE DES PETITES ANTILLES



TRIGONOCÉPHALE,
ENDÉMIQUE STRICTE



COLIBRI À TÊTE BLEUE,
ENDÉMIQUE DES PETITES ANTILLES

Critère x :

Le bien est...

> L'aire de répartition de plusieurs espèces irremplaçables et menacées se limite au bien



*ALLOBATE DE LA MARTINIQUE,
ENDÉMIQUE STRICTE*



*PLEURODONTE DÉPRIMÉ,
ENDÉMIQUE STRICTE*

LE BIEN EST POUR L'UICN UNE LACUNE DU PATRIMOINE MONDIAL

« WORLD HERITAGE VOLCANOES, 1982, 2009 ET 2019 »

« LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE ET LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL UICN, 2013 »



PLAN DE GESTION

Un plan de gestion sur les 3 niveaux de périmètres :

- Le bien :
- La zone tampon
- Le cadre distant



5 AXES :

AXE 1. PRÉSERVATION DE LA VUE DANS LE BIEN	AXE 2. AMÉLIORATION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA GÉODIVERSITÉ	AXE 3. VULGARISATION SCIENTIFIQUE ET MOBILISATION DES VALEURS CULTURELLES ET DE L'HISTOIRE DES HOMMES AU SERVICE DE L'APPROPRIATION PAR LA POPULATION DES ENJEUX DE LA VUE, DE LA PRÉSERVATION DE LA VUE, ET DU PROJET DE TERRITOIRE
1. 1. ACQUÉRIR LES ESPACES PRIVÉS DU BIEN	2. 1. APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LES DIFFÉRENTS TYPES FORESTIERS	3. 1. AMÉLIORER LES CONNAISSANCES ANTHROPOLOGIQUES ET CULTURELLES EN LIEN AVEC LA VUE
1. 2. METTRE EN PLACE LES MESURES DE PROTECTIONS FORTES SUR LES ESPACES NON PROTÉGÉS DU BIEN	2. 2. APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR CERTAINS TAXONS FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES	3. 2. CONSTRUIRE UN DISCOURS COMMUN ET PARTAGÉ SUR LES SCIENCES ET LA CULTURE QUI SERVE DE SUPPORT AU PROJET DE TERRITOIRE, À L'ÉDUCATION ET LA COMMUNICATION
1. 3. LUTTER CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DANS LE BIEN ET AUX ABORDS	2. 3. VALORISER LES CONNAISSANCES AU SEIN DE L'OBSERVATOIRE DE BIODIVERSITÉ RÉGIONAL	3. 3. METTRE EN ŒUVRE L'ÉDUCATION ET LA COMMUNICATION SUR LES ENJEUX DE LA VUE ET LES VALEURS DU BIEN
1. 4. IDENTIFIER LES ESPÈCES MENACÉES ET LES FAIRE RECONNAÎTRE À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE	2. 4. APPROFONDIR LES CONNAISSANCES DANS LE DOMAINE DES GÉOSCIENCES DANS LE BIEN ET AUX ABORDS	3. 4. VALORISER LES ŒUVRES ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES INSPIRÉES DES RELIEFS ET DES FORÊTS DU NORD DE LA MARTINIQUE
1. 5. PROTÉGER LES ESPÈCES MENACÉES	2. 5. APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LES HABITATS ET LES CARTOGRAPHIER	3. 5. DÉVELOPPER, ET VALORISER LES SAVOIRS VERNACULAIRES ASSOCIÉS AUX CROYANCES, LÉGENDES ET MYTHES LIÉS À LA FORÊT, AUX ESPÈCES OU AU VOLCAN
1. 6. IDENTIFIER, PRÉSERVER ET RESTAURER LES TRAMES VERTES SITUÉES ENTRE LES DEUX UNITÉS DU BIEN	2. 6. METTRE EN PLACE DES PARTENARIATS AVEC DES ENTITÉS SCIENTIFIQUES	3. 6. METTRE EN LUMIÈRE L'HISTOIRE LIÉE À LA MONTAGNE PELÉE ET À LA VOLCANOLOGIE : MÉMOIRE DE LA CATASTROPHE DE 1902
1. 7. MENER DES ACTIONS DE PRÉSERVATION DE LA GÉODIVERSITÉ	2. 7. AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR L'IMPACT DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE SUR LE BIEN	3. 7. FAVORISER LA PRODUCTION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE EN LIEN AVEC LES VALEURS DU BIEN
1. 8. CONTENIR LES EXPLOITATIONS DE GRANULATS À L'EXTÉRIEUR DU BIEN : MISE À JOUR SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES	-	-
1. 9. SURVEILLER ET APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION LIÉE AUX ESPACES NATURELS : POLICE EFFICIENTE	-	-
1. 10 PRATIQUER UNE SYLVICULTURE DURABLE	-	-
	-	-

<p style="text-align: center;">AXE 4. PROJET DE TERRITOIRE : LA ZONE TAMPON COMME L'ESPACE DU PROJET ET DE VALORISATION (AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS, PLAN D'ACTIONS TOURISTIQUES)</p>	<p style="text-align: center;">AXE 5. COOPÉRATION INTERNATIONALE</p>
4. 1. IDENTIFIER ET AMÉNAGER LES PORTES D'ENTRÉES SUR LE BIEN	5. 1. METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE DE LA GESTION DES BIENS NATURELS DES PETITES ANTILLES
4. 2. AMÉLIORER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENTS LIÉS À L'ACCUEIL DU PUBLIC	5. 2. COOPÉRER DANS LE CADRE DES SUIVIS SCIENTIFIQUES
4. 3. INSTALLER LES MOYENS DE LA GOUVERNANCE DU PLAN DE GESTION ET ANIMER UN RÉSEAU DES ACTEURS CONCERNÉS PAR LE BIEN	5. 3. COOPÉRER DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE
4. 4. DÉVELOPPER DES ÉTUDES SUR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS PAR LE BIEN	5. 4. CRÉER ET ANIMER UN RÉSEAU DES SITES CARIBÉENS POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DES SITES UNESCO DE LA CARAÏBE : CRÉER UN CENTRE DE CATÉGORIE 2
4. 5. METTRE EN COMMUN LES MOYENS DE COMMUNICATION ET HOMOGENÉISER LES IMAGES ET OUTILS AYANT TRAIT AU BIEN	5. 5. METTRE EN PLACE DES FORMATIONS COMMUNES
4. 6. CRÉATION D'UNE IMAGE DE MARQUE TERRITORIALE PATRIMOINE MONDIAL	-
4. 7. PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES DU BIEN	-
4. 8. FAVORISER DES FILIÈRES AGRICOLES VERTUEUSES AUX ABORDS DU BIEN	-
4. 9. VALORISER LES PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE AUX ABORDS DU BIEN	-
4. 10. DÉVELOPPER DE NOUVELLES FILIÈRES AGRICOLES	-
4. 11. ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES DE CARRIÈRES ET LES ACTEURS PRIVÉS DANS LA RÉALISATION D'UNE EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES ET DANS LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LEURS ACTIVITÉS	-
4. 12. STRUCTURER ET DÉVELOPPER UN ÉCOTOURISME DURABLE : METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTIONS TOURISTIQUES	-
4. 13. PÉRENNISER LES STRUCTURES QUI PERMETTENT LA VALORISATION ET LA PRÉSERVATION DE LA VUE	-
4. 14. CRÉATION D'UN SENTIER TRAVERSANT LE BIEN : WANAKAERA MANMAN TRACE	
4. 15. METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES AGROFORESTIERS DURABLES	

Action 1.6 : IDENTIFIER, PRÉSERVER ET RESTAURER LES TRAMES VERTES SITUÉES ENTRE LES DEUX COMPOSANTES DU BIEN

Secteur concerné : plaine de Morne Rouge

- **IDENTIFIER :**

- Etat des lieux des continuités existantes :

- Inventaire des haies et photos aériennes
- Typologie : haies, rypisylves, bandes boisées, friches, cultures ...
- Etat des lieux qualitatif : cortèges d'espèces, quantités, espèces rares et menacées... ?

- Etudes écologiques :

- Identifier les espèces à forts enjeux côté faune et flore pour servir d'espèces référentes
- Rôles des continuités
- Quels enjeux sur les zones de reconquête post-éruptive ?

- **PRESERVER :**
 - Identifier les enjeux et secteurs d'intérêt

- **RESTAURER**
 - Définir un projet notamment dans le cadre du Plan de paysage de CAPNORD
 - Identifier types d'actions : plantations de haies, bandes boisées, activités agricoles vertueuses, plantations en zones urbaines ou bâties ...
 - Travailler avec les propriétaires

PROGRAMME 2021 ET RETROPLANNING

Actualités et programme 2021

- **Préparation de l'évaluation** : réponses aux questions UICN et préparation cession terrain
- **Mise en œuvre gestion** : axe 1 et 2 (La Planète revisitée, diagnostic géologique, EEE, PNA, TVB...), plan d'actions touristiques, et plan d'actions culturelles, portes d'entrées, coopération ...

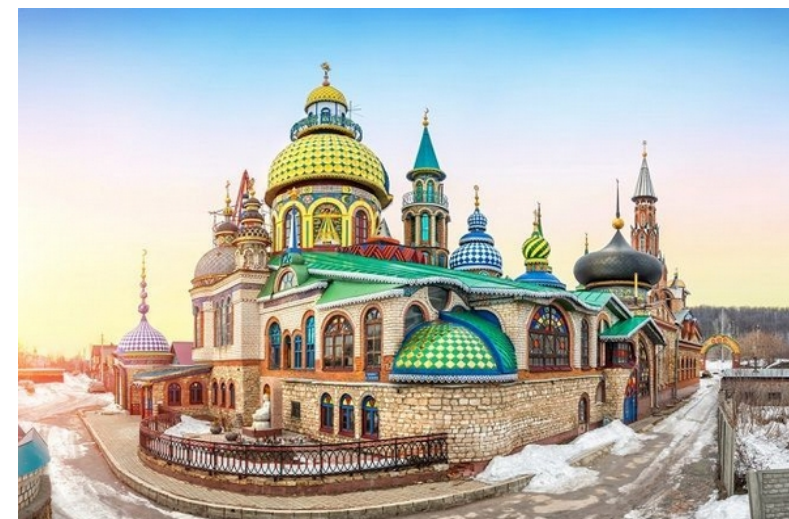
Retroplanning



- **Dépôt officiel le 21 janvier 2021 au Centre du PM**
- Désignation par le CPM évaluateurs : **mars 2021**
- Evaluation terrain UICN : **septembre ou octobre 2021**
- **Avant le 31 janvier 2022** : l'UICN transmet des questions ou demandes de compléments.
- **Avant le 28 février 2022** : Transmission à l'UICN d'un rapport complémentaire

Retroplanning

- **Mai 2022** : rapport d'évaluation transmis à l'Etat
 - Indique si la proposition d'inscription remplit les conditions pour une inscription sur la liste du PM :
 - ◆ 1/ analyse comparative 2/ protection 3/ limites 4/ gestion 5/ critères de la VUE
 - Conclut par une recommandation adressée au CPM :
 - ◆ ne pas inscrire/différer/renvoyer/inscrire le site ainsi que recommandations si nécessaire.
- **Fin Juin – début Juillet 2022** : CPM à Kazan (Russie).
 - Décision des 21 pays du Comité du Patrimoine mondial



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

